



PROJET MINIER MONT SORCIER

FER DE HAUTE PURETÉ : UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100 % MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

Mars 2026



CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette présentation contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » (collectivement, « informations prospectives ») au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Toutes les informations contenues dans cette présentation, autres que les déclarations de faits actuels et historiques, sont des informations prospectives. Souvent, mais pas toujours, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que « planifier », « s'attendre à », « budget », « orientation », « prévu », « estimations », « prévisions », « stratégie », « cible », « intention », « objectif », « but », « comprendre », « anticipe » et « croit » (et les variations de ces termes ou d'autres termes similaires) et les déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « pourraient » « se produire » ou « être atteints » ou « seront pris » (et les variations de ces termes ou d'autres expressions similaires). Les informations prospectives sont également identifiables dans les déclarations relatives à des questions actuelles qui pourraient se poursuivre à l'avenir, telles que « fournir à la Société », « est actuellement », « permet/permets », « progressera » ou « continue » ou d'autres déclarations qui peuvent être formulées au présent avec des implications futures. Toutes les informations prospectives contenues dans cette présentation sont assorties de cette mise en garde.

Les informations prévisionnelles sont basées, entre autres, sur des opinions, des hypothèses, des estimations et des analyses qui, bien que considérées comme raisonnables par Voyager Metals à la date à laquelle les informations prévisionnelles sont fournies, sont intrinsèquement sujettes à des risques, des incertitudes, des contingences et d'autres facteurs significatifs pouvant entraîner des résultats et des événements réels sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les informations prévisionnelles.

Les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des contingences et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les événements réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les informations prospectives. Les risques, incertitudes, éventualités et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les informations prospectives peuvent inclure, sans s'y limiter, les risques généralement associés à l'industrie minière, tels que les facteurs économiques (y compris les prix futurs des matières premières, les fluctuations monétaires, les prix de l'énergie et l'augmentation générale des coûts), les incertitudes liées au développement et à l'exploitation des projets de Voyager Metals, la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations avec les employés et les syndicats, la volatilité des marchés financiers et d'autres facteurs économiques qui peuvent avoir un impact sur la capacité de Voyager Metals à obtenir un financement à des conditions acceptables, les risques liés à l'agitation ou aux changements politiques ou sociaux, les revendications de droits et de titres, les risques et dangers opérationnels, y compris les événements et développements environnementaux imprévus, des événements et des développements environnementaux, industriels et géologiques imprévus et l'incapacité à s'assurer contre tous les risques, l'incapacité des usines, des équipements, des processus, des transports et d'autres infrastructures à fonctionner comme prévu, la conformité aux réglementations gouvernementales et environnementales, y compris les exigences en matière de permis et la législation anti-corruption, l'incapacité à obtenir les approbations ou les autorisations requises des autorités gouvernementales en temps voulu, les incertitudes liées à la géologie, à la continuité, à la teneur et aux estimations des réserves et des ressources minérales, et le potentiel de variations de la teneur et des taux de récupération, les coûts incertains des activités de remise en état, les remboursements d'impôts, les transactions de couverture, ainsi que les risques discutés dans le rapport de gestion le plus récent de Voyager Metals, déposé auprès des autorités provinciales canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et disponible sur www.sedar.com. Si un ou plusieurs risques, incertitudes, contingences ou autres facteurs se matérialisent ou si un facteur ou une hypothèse s'avèrent incorrects, les résultats réels pourraient varier sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives. Par conséquent, le lecteur ne doit pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives. Voyager Metals n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prévisionnelles après la date de cette présentation ou d'expliquer toute différence importante entre les événements réels ultérieurs et les informations prévisionnelles, sauf si la loi applicable l'exige.



À PROPOS DE NOUS

**VOYAGER METALS EST UNE FILIALE DE CERRADO GOLD,
UNE SOCIÉTÉ MINIÈRE CANADIENNE D'EXPÉRIENCE, COTÉE À LA BOURSE DE
TORONTO**



COMMUNAUTÉ

Voyager Metals Inc. et Cerrado Gold accordent une grande importance au bien-être de la communauté. L'équipe de direction s'engage à travailler aux côtés des personnes et des communautés qui sont au cœur de notre organisation. Plus qu'une promesse, UN ENGAGEMENT



SÉCURITÉ

La sécurité des employés, des sous-traitants et du voisinage est une priorité absolue. Nous nous efforçons de faire de notre engagement envers la santé et la sécurité le fondement de tout ce que nous faisons chez Voyager Metals Inc. Plus qu'une promesse, UN ENGAGEMENT



ENVIRONNEMENT

Voyager Metals Inc. s'engage à une gestion responsable de l'environnement en se concentrant sur l'utilisation efficace des ressources, en minimisant son impact environnemental et en protégeant l'environnement pour les générations futures. Plus qu'une promesse, UN ENGAGEMENT



LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

NOTRE ÉQUIPE

Voyager Metals Inc. est dirigée par une équipe de professionnels détenant une vaste expertise dans le développement, l'opération et le financement de projets miniers.



Mark Brennan
PDG & Président du
Conseil
Cerrado Gold



Cliff Hale-Sanders
Président Cerrado Gold
PDG Voyager Metals



Hubert Vallée
Vice-président
Développement de projets



Robert Girardin
Chargé de projet



Pierre-Jean Lafleur
ing. P.geo
Vice-président Exploration



Suzann Méthot
Conseillère Sr., Acceptabilité
sociale, environnement et
communications

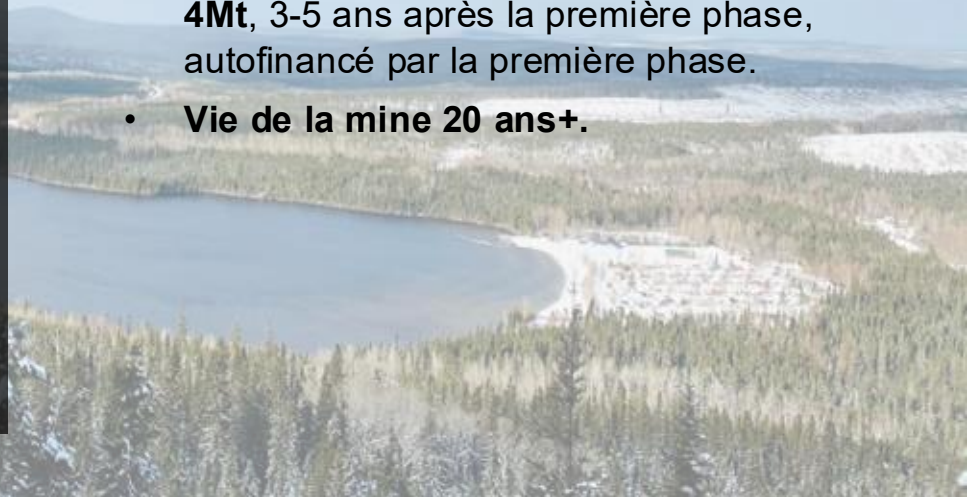


Amélie Dorion
Gestionnaire environnement
et permis



VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

- Premier gisement 100 % magnétite au Québec
 - Ressources indiquées qui ont le potentiel de produire 163 millions de tonnes de concentré, titrant au moins 67 % de fer.
 - La qualité du fer du Mont Sorcier est comparable et/ou supérieure à celle qui se trouve dans la fosse du Labrador.
 - Site situé à moins de 40 km d'une tête de ligne ferroviaire publique du CN.
 - > 300 km de lignes ferroviaires existantes sous-utilisées et directement reliées au Port de Saguenay.
 - Entente de collaboration signée en août 2021 avec le Port de Saguenay pour l'expédition du concentré.
- Production anticipée **8 Mt de concentré de fer haute pureté** en deux phases.
 - **Première phase 4Mt** de concentré haute pureté.
 - Démarrage de la **deuxième phase de 4Mt**, 3-5 ans après la première phase, autofinancé par la première phase.
 - **Vie de la mine 20 ans+.**

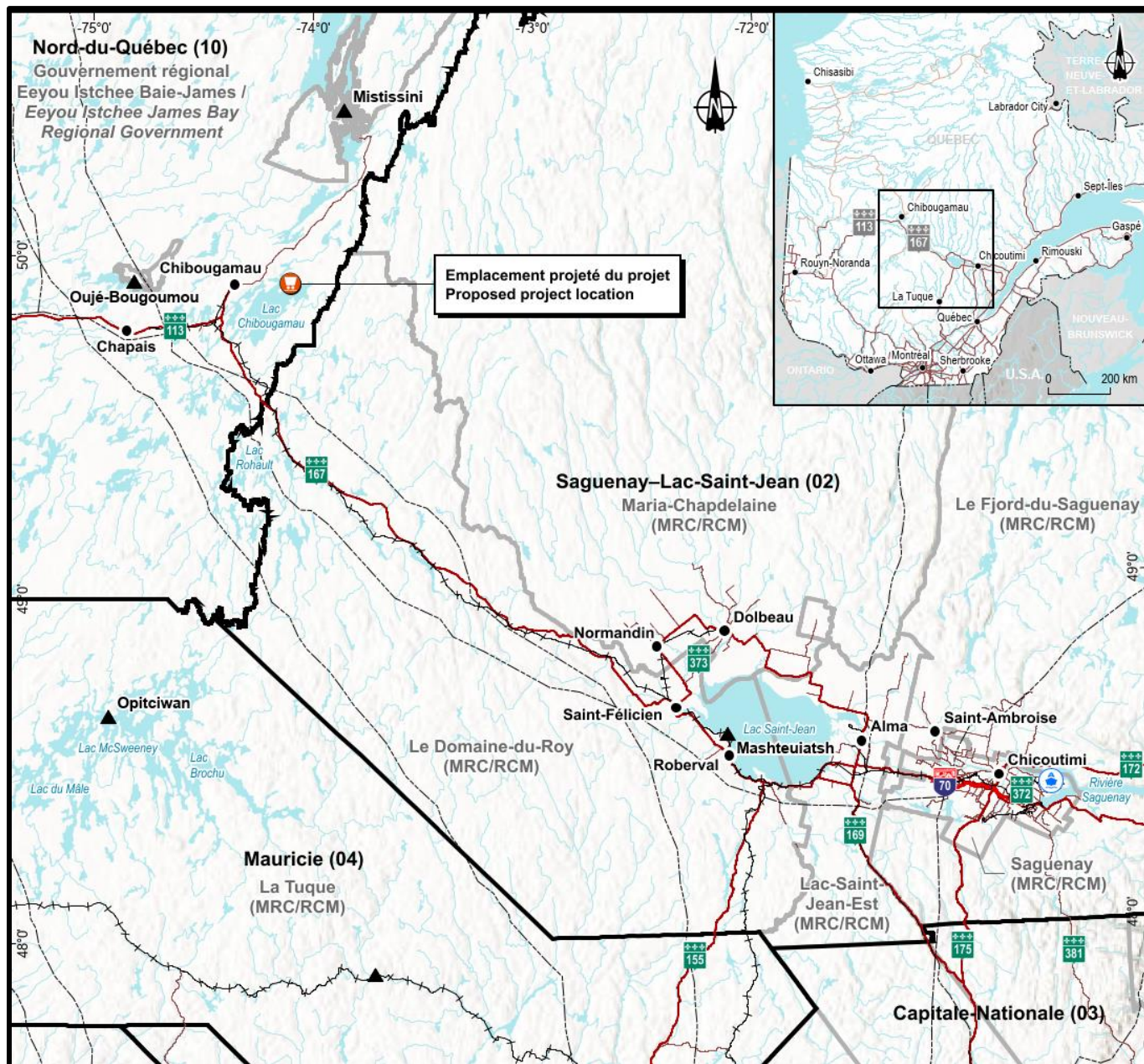


LOCALISATION DU PROJET



LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

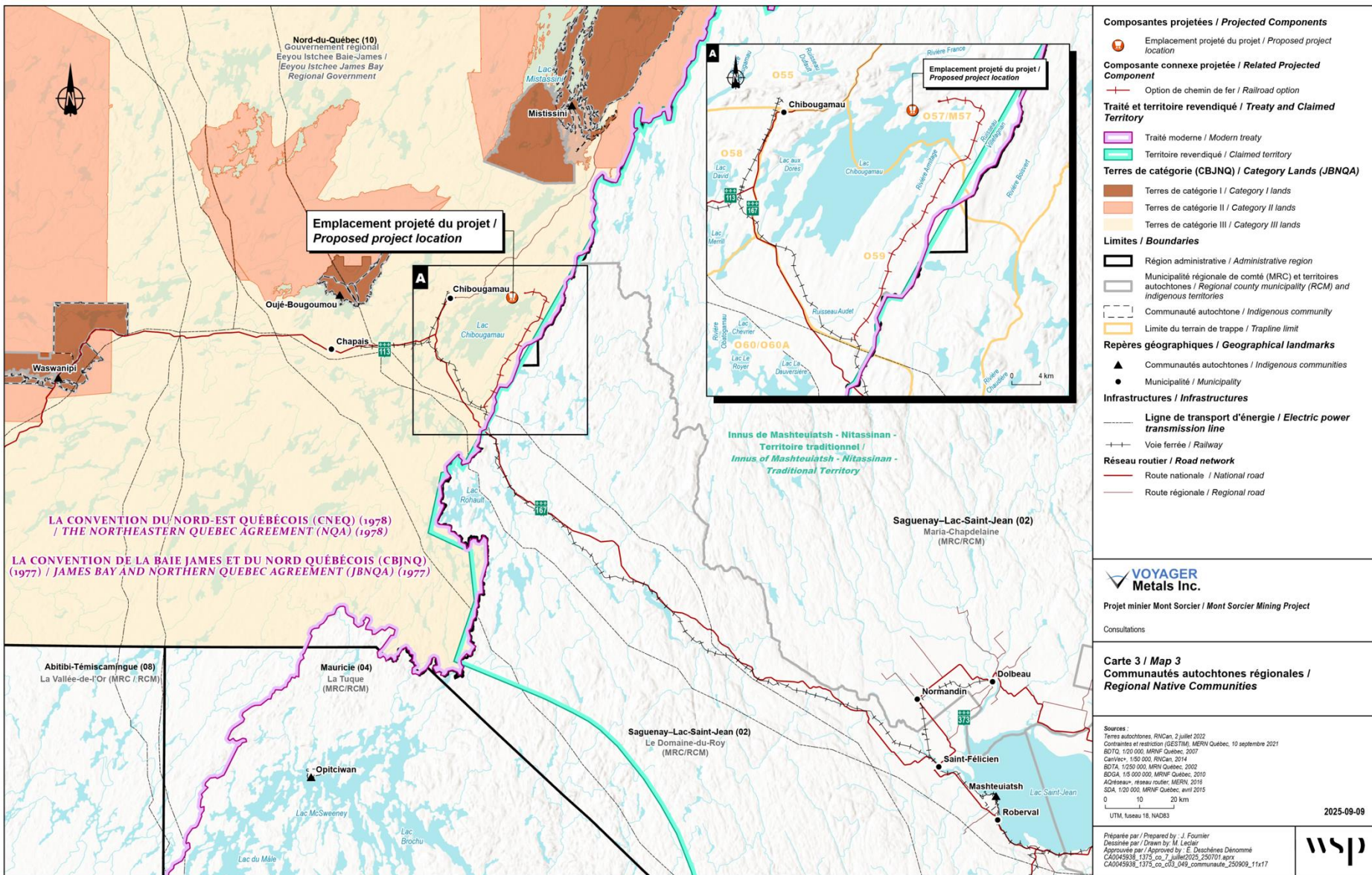




LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

LOCALISATION DU PROJET ET TERRITOIRES AUTOCHTONES



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre. Boundaries and measurements shown on this document must not be used for engineering or land survey delineation. A land register analysis conducted by a land surveyor was not undertaken.

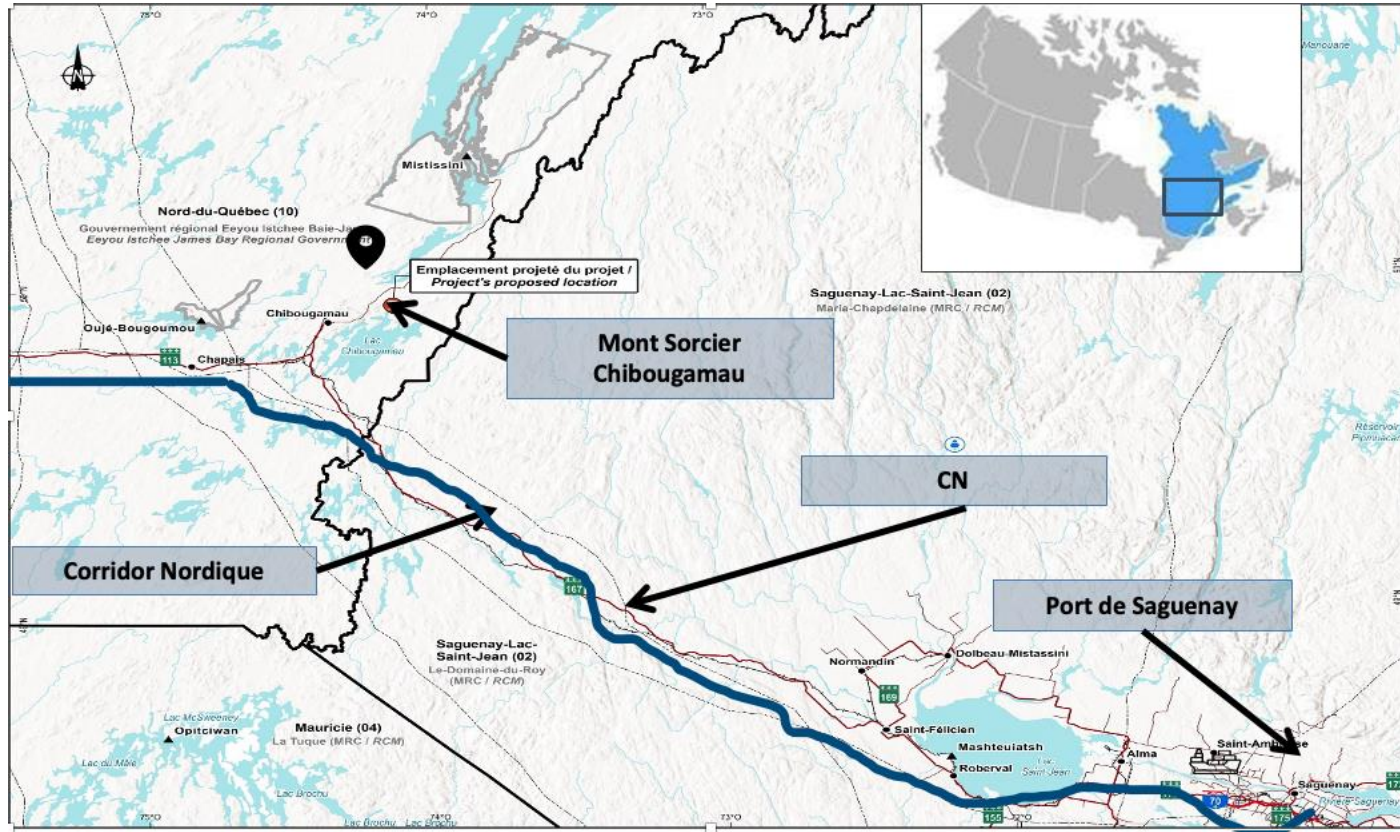




LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

LOCALISATION STRATÉGIQUE

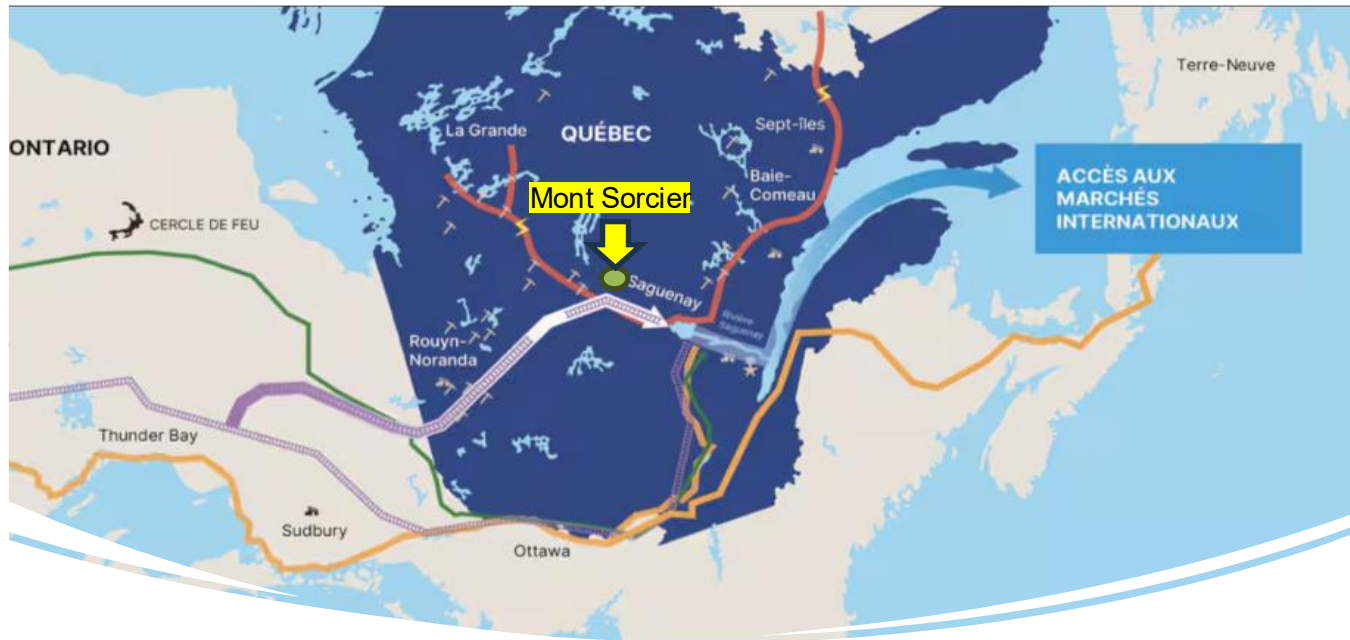




LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

CORRIDOR DU NORD



Du feu à l'eau, du Nord au monde : une vision fédérale qui relie les bassins miniers stratégiques du Canada

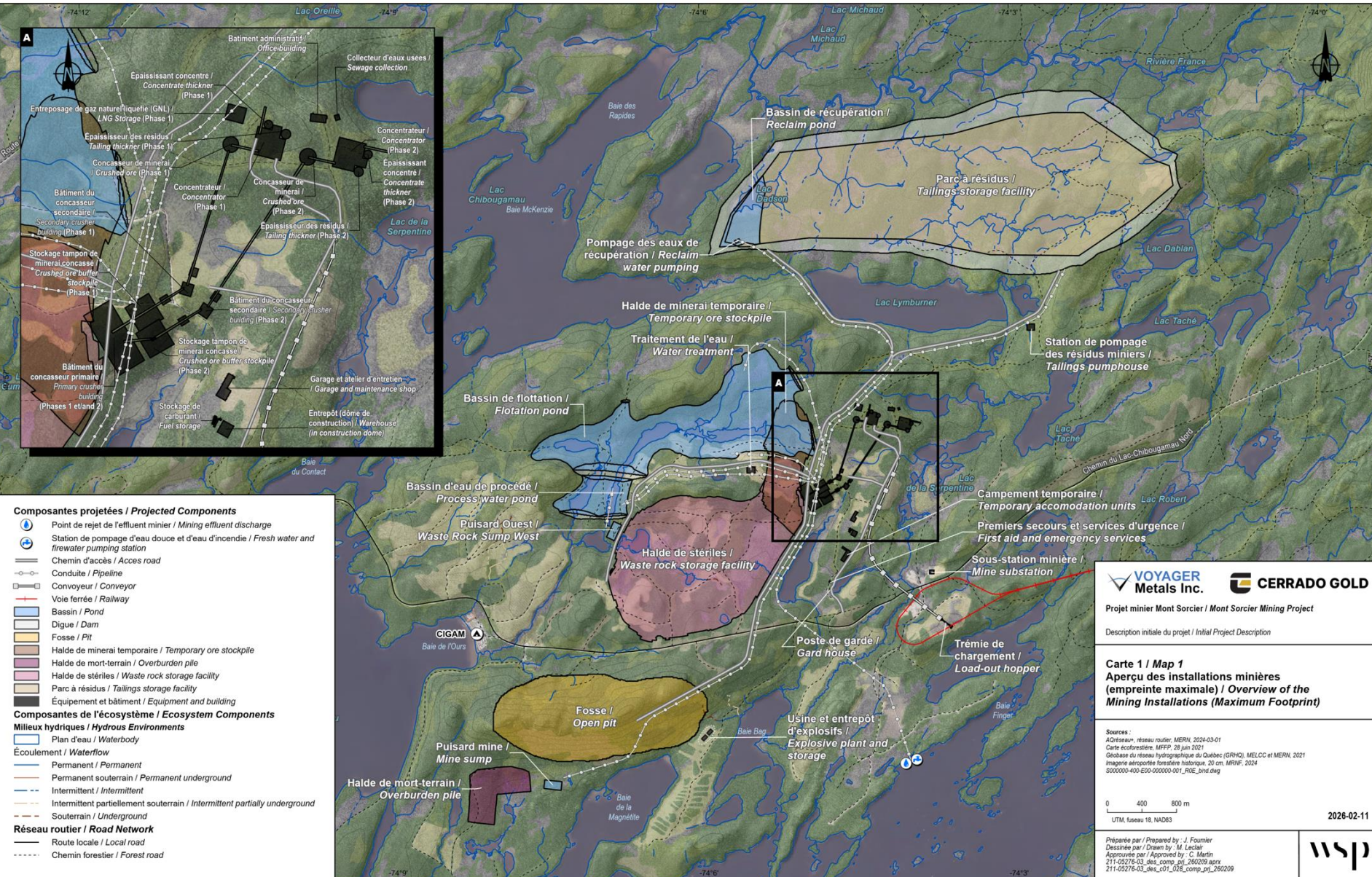
Le nord du Québec constitue bien plus qu'une zone de transit : il s'agit d'un pôle minier stratégique au sein du corridor proposé. Des projets en développement, notamment le projet minier Mont Sorcier de Voyager Metals, démontrent le potentiel immédiat de cette région pour soutenir la chaîne de valeur minérale canadienne.

LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES OPTIMISÉES



LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC



VOYAGER Metals Inc. **CERRADO GOLD**

Projet minier Mont Sorcier / Mont Sorcier Mining Project

Description initiale du projet / Initial Project Description

Carte 1 / Map 1
Aperçu des installations minières (empreinte maximale) / Overview of the Mining Installations (Maximum Footprint)

Sources:
 Aérien: réseau routier, MERN, 2024-03-01
 Carte écosystémique, MFFP, 28 juin 2021
 Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ), MELCC et MERN, 2021
 Imagerie aéroportée forestière historique, 20 cm, MRNF, 3024
 S000000-400-E00-E000000-001_R0E_bnd.dwg

0 400 800 m
 UTM, fuseau 18, NAD83

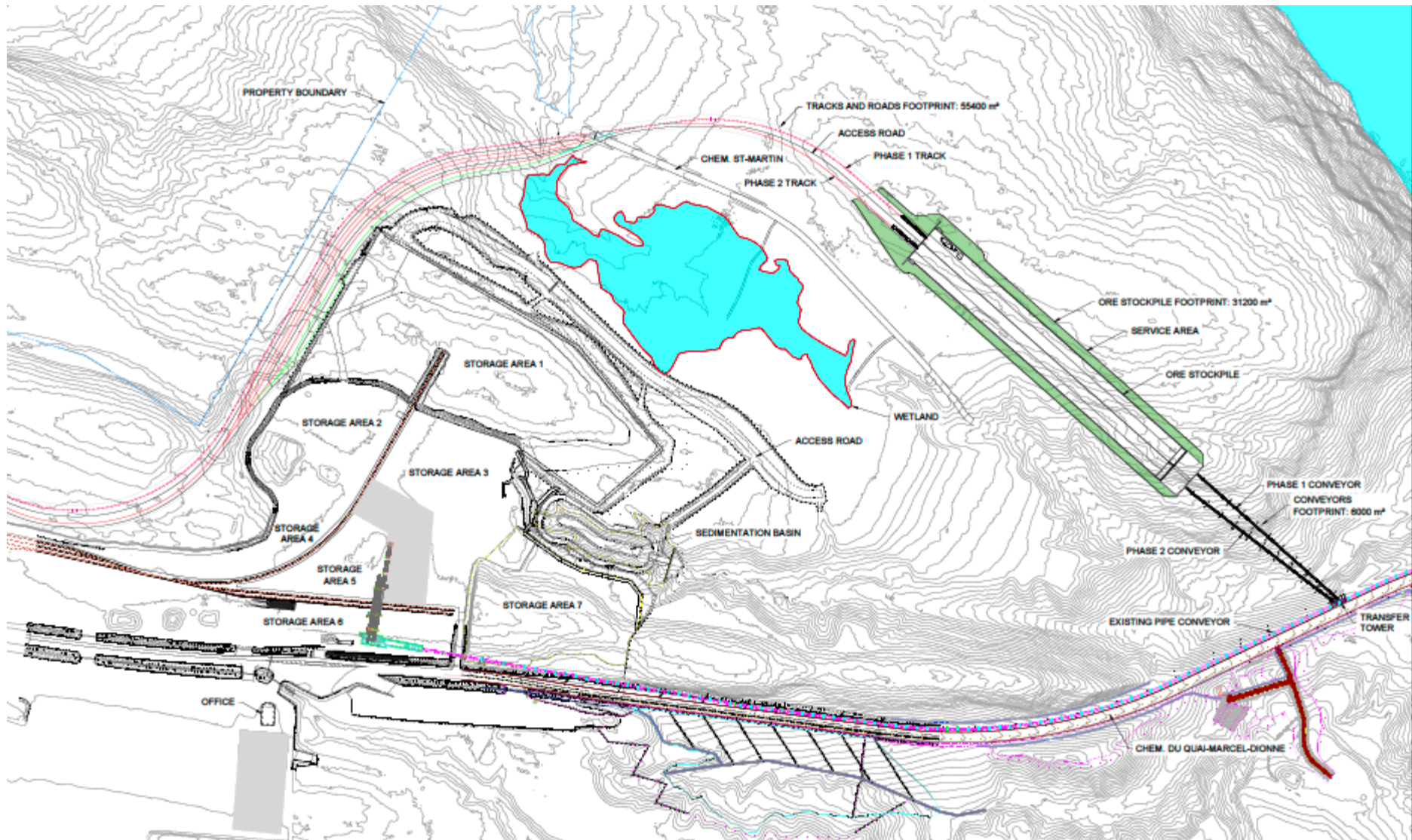
2026-02-11

Préparé par / Prepared by: J. Fournier
 Dessiné par / Drawn by: M. Leclay
 Approuvé par / Approved by: C. Martin
 211-05276-03_des_comp_pg_260209.aprx
 211-05276-03_des_c01_028_comp_pg_260209

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre. Boundaries and measurements shown on this document must not be used for engineering or land survey delineation. A land register analysis conducted by a land surveyor was not undertaken.

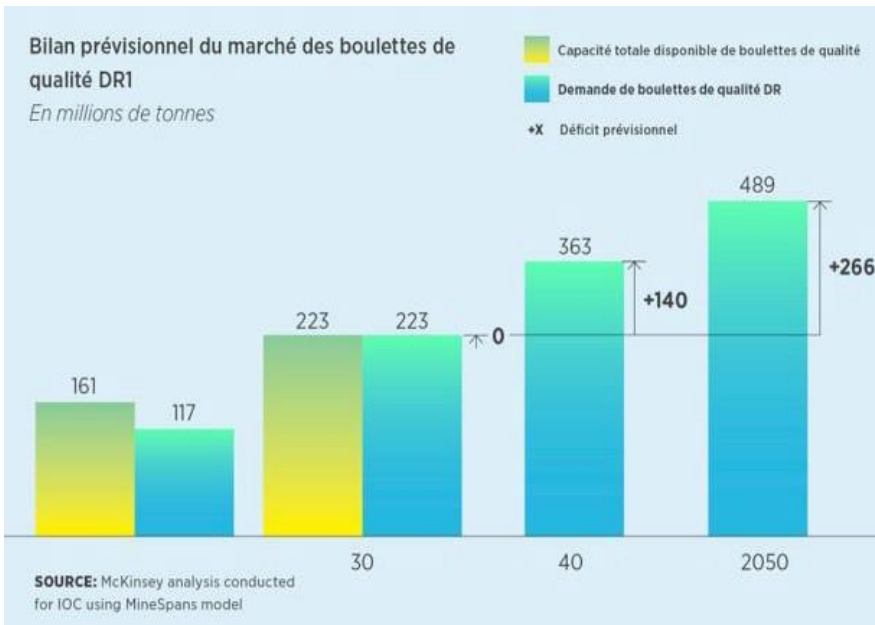


INFRASTRUCTURES PROJÉTÉES À PORT SAGUENAY





EXPLOITER L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DU QUÉBEC



AUGMENTATION DE LA DEMANDE EN FER DE HAUTE TENEUR

- La demande pour ce produit est en hausse en transformation de l'industrie sidérurgique et de la nécessité de produire 2,8 milliards de tonnes d'acier pour les énergies renouvelables d'ici 2050.

POTENTIEL DE FAIRE DU QUÉBEC UN LEADER MONDIAL

- L'exploitation de la ressource du Mont Sorcier serait une contribution majeure à l'effort mondial de réduction des GES dans le secteur de l'acier et positionnerait le Québec comme leader de la décarbonation de cette industrie critique.


L'ACIER EST ESSENTIEL À LA TRANSITION VERTE

- L'acier, en raison de sa robustesse et de sa recyclabilité, joue un rôle crucial dans la transition vers une économie plus verte, notamment dans la construction d'infrastructures durables et la production d'énergies renouvelables.

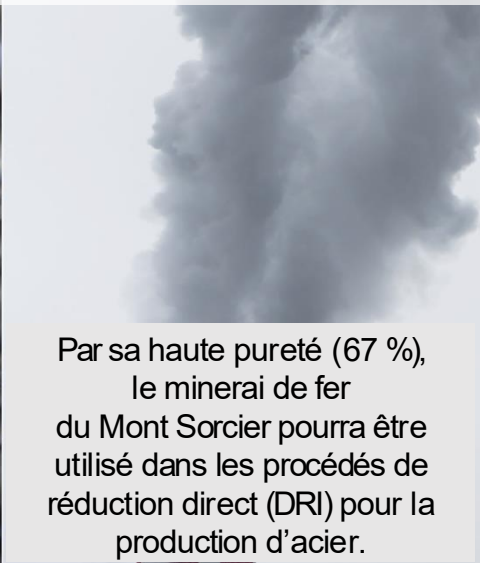


PRODUCTION D'ACIER VERT


Le projet produira du fer de haute pureté à 67 %, contribuant ainsi à la transition mondiale vers l'acier vert et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



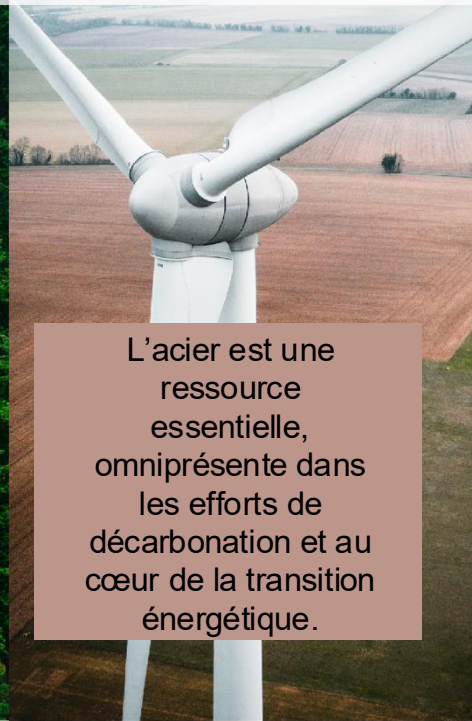
Le fer à haute pureté (concentré de magnétite) réduit les besoins en charbon dans le processus de production d'acier en haut fourneau.



Par sa haute pureté (67 %), le minerai de fer du Mont Sorcier pourra être utilisé dans les procédés de réduction direct (DRI) pour la production d'acier.



L'utilisation de ce concentré de Magnétite dans les hauts-fourneaux et DRI permettra des réductions substantielles des émissions de CO₂ par tonnes d'acier produites.



L'acier est une ressource essentielle, omniprésente dans les efforts de décarbonation et au cœur de la transition énergétique.



LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC



CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS

- **Projet économique solide** : Valeur actuelle nette (VAN) de plus de 1,6 G\$ US (PEA 2022) avec un minimum de 20 ans d'exploitation générant des avantages significatifs pour la région, avec une marge de croissance.
- **Engagement à Financer jusqu'à \$500M US** de l'agence de crédit l'exportation d'Angleterre, conditionnel à une étude de faisabilité positive et l'obtention des permis.
- **Emplois directs à long terme** estimés à environ 300-350 avec un potentiel de croissance via une expansion future.
- **Priorité au recrutement de la main d'œuvre régionale** et programmes de formation destinés aux communautés locales.
- **Retombées économiques**, directes et indirectes, pour les entreprises et prestataires de services régionaux avec des investissements totaux de l'ordre de 750M\$.



DÉMARCHE DE PARTICIPATION

Le dialogue avec les communautés d'accueil et les Premières Nations est au cœur de la démarche amorcée par Voyager Metals

COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

Des rencontres d'information ont eu lieu pour recueillir les commentaires des autorités locales, Ville de Chibougamau, citoyens et organismes.

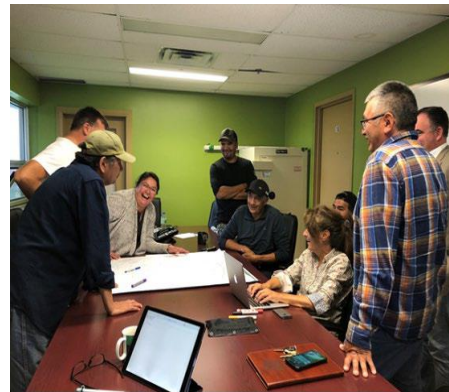
PREMIÈRES NATIONS

Rencontres et échanges avec :

- Le leadership local et organisations cris, gouvernement de la Nation Crie, communautés d'Oujé-Bougoumou et Mistissini.
- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Innus de Mashteuiatsh).

ENVIRONNEMENT

Les évaluations environnementales ont débuté en 2023 : Lignes directrices émises par les deux paliers de gouvernement.



Septembre 2022



Juillet 2025



Juillet 2025



PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS LORS DE LA DÉMARCHE DE MOBILISATION

L'un des objectifs de la démarche de participation est de recueillir les préoccupations, recommandations et intérêts liés au projet. À ce jour, les éléments soulevés se regroupent principalement autour des thèmes suivants :

Aires protégées	Biodiversité	Changements climatiques
Démarche d'information et de consultation	Économie locale et régionale	Formation, emploi et opportunités d'affaires
Impacts cumulatifs	Patrimoine archéologique	Paysage
Qualité de vie	Utilisation du territoire	Transport



MAINTENIR LE DIALOGUE

Voyager Metals compte poursuivre le dialogue avec les communautés d'accueil et les Premières Nations tout au long du projet.

Qu'il s'agisse des préoccupations exprimées ou des intérêts du milieu, Voyager Metals s'efforce d'ajuster le projet en conséquence. La participation des communautés et des parties concernées demeure essentielle pour nourrir ce dialogue et accompagner l'évolution du projet tout au long de sa durée de vie.

L'étude d'impact ne constitue pas une fin en soi : des mécanismes de suivi, incluant des comités, permettront d'assurer le respect des engagements de Voyager Metals.

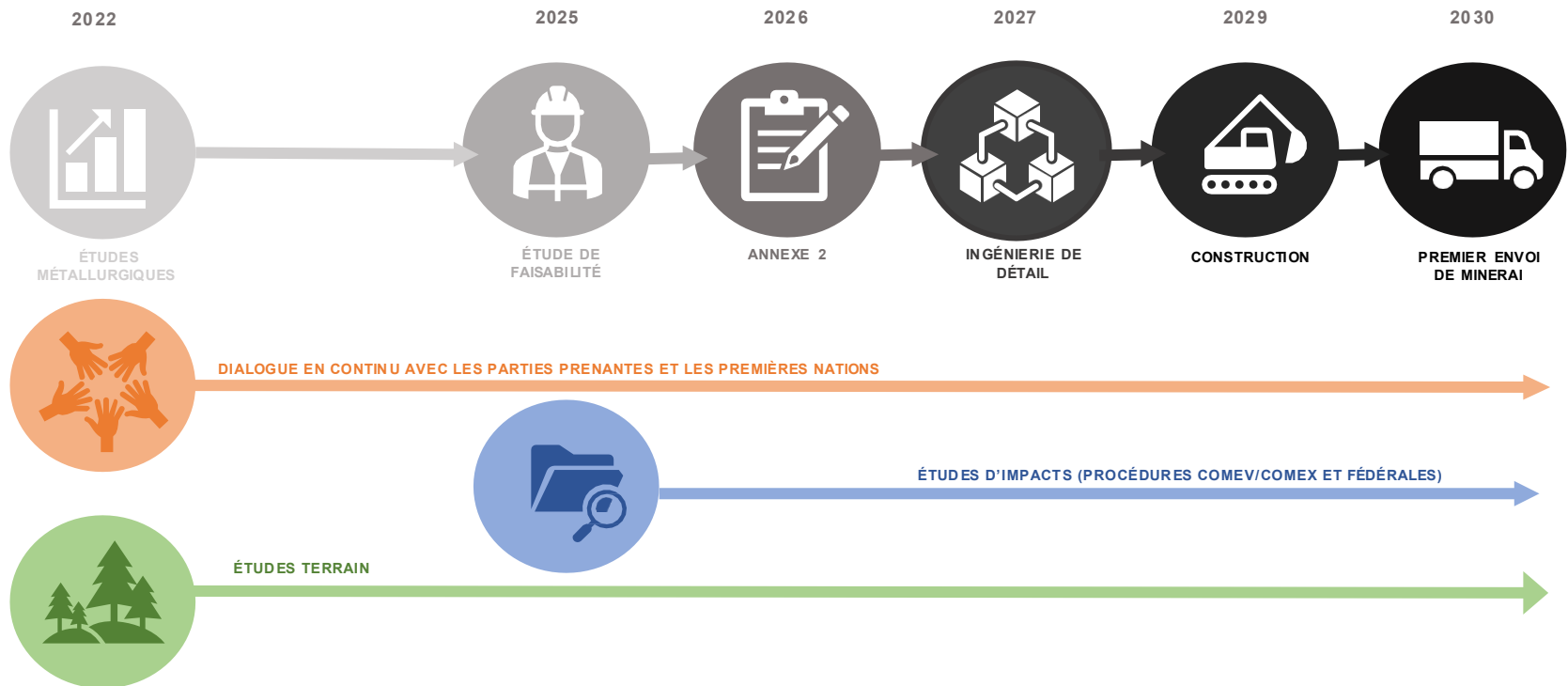




LE PROJET DU MONT SORCIER

LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE





NOS PARTENAIRES

WSP
DRA
LDV
SLR
SOUTEX
Desfor / Éconord
Rail Cantech / AECOM
Laurentia
Miikan Drilling



LE PROJET DU MONT SORCIER
LE PREMIER GISEMENT DE FER « 100% MAGNÉTITE » AU QUÉBEC

 **VOYAGER**
Metals Inc.

 **CERRADO GOLD**

POINTS DE CONTACT

Cliff Hale- Sanders, Président Cerrado Gold-PDG Voyager Metals
csanders@voyagermetals.com
416-819-8558

Hubert Vallée, VP Développement de projet
hvallee@voyagermetals.com
514-793-7153

Robert Girardin, Chargé de projet
rgirardin@voyagermetals.com
418-965-1764

Suzann Méthot, Conseillère Sénior,
Responsabilité sociale et environnementale,
Communications.
smethot@voyagermetals.com
514-792-1843

Merci ! Migwetch!



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Communautés d'accueil et population jamésienne

Habitats du poisson et milieux hydriques	<ul style="list-style-type: none">• Perturbation de l'habitat du poisson dans le littoral du lac Chibougamau• Proximité des infrastructures avec les principales frayères situées au nord du Lac Chibougamau• Émissions de contaminants dans les plans et cours d'eau, notamment le lac Chibougamau• Empiètement sur les milieux hydriques dans l'aire de projet• Caractérisation et suivi de la qualité des eaux souterraines• Altération potentielle de la qualité de l'eau potable• Émissions de métaux dans les effluents, les eaux souterraines et le milieu récepteur	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un plan de gestion responsable de l'eau visant à réduire la consommation au sein de l'usine de concentration du minerai et à assurer le traitement adéquat des eaux avant leur rejet dans l'environnement.• Suivi de l'habitat du poisson durant le projet afin d'évaluer les impacts et d'appliquer, au besoin, les mesures d'atténuation appropriées.• Développement d'un plan de compensation visant à contrebalancer les pertes d'habitat du poisson.
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Pression accrue sur les espèces en péril du secteur, notamment les oiseaux migrateurs• Existence d'un projet de refuge biologique dans l'aire de projet• Réduction du couvert forestier	<ul style="list-style-type: none">• Encadrement des travaux en présence d'espèces en péril (p. ex. le caribou) ainsi que durant les périodes sensibles pour la faune.• Mise en œuvre de mesures compensatoires liées à la perte d'habitats fauniques.• Déploiement de programmes de suivi de la faune aviaire et terrestre.



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Communautés d'accueil et population jamésienne

Démarche d'information et de consultation	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des préoccupations des parties prenantes locales• Ouverture d'un bureau des relations communautaires à Chibougamau	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de comités locaux pour structurer et renforcer la collaboration entre les acteurs du milieu au bénéfice de la communauté et des parties prenantes.
Économie et main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Opportunités de formation, d'emploi et d'affaires pour la main-d'œuvre locale et régionale	<ul style="list-style-type: none">• Communication préalable des besoins en termes de services et de main-d'œuvre, ainsi que des formations afférentes, aux instances locales et régionales. À compétence égale, les entreprises locales et la main-d'œuvre seront privilégiés.
Impacts cumulatifs	<ul style="list-style-type: none">• Passif minier du secteur• Développement de plusieurs projets miniers dans la région Eeyou Istchee Baie-James	<ul style="list-style-type: none">• Mise sur pied de comités de travail pour identifier et réduire les impacts cumulatifs anticipés.• Identification et analyse des effets cumulatifs pour chaque composante valorisée dans le cadre de l'EIES



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Communautés d'accueil et population jamésienne

Paysage	<ul style="list-style-type: none">• Modification de l'aspect visuel du Mont Sorcier à la suite des travaux	<ul style="list-style-type: none">• Reconfiguration des infrastructures pour conserver le flanc ouest sud-ouest du Mont Sorcier.• Collaboration avec les parties prenantes et utilisateurs du territoire pour élaborer le plan de restauration du site minier et intégrer leurs perspectives à l'aménagement post-exploitation.
Qualité de vie	<ul style="list-style-type: none">• Hausse de la demande en logement dans un contexte de pénurie• Recours au navettage et rétention de la main-d'œuvre en région• Pression accrue sur les services de santé• Perturbations lumineuses et sonores• Dégradation de la qualité de l'air (émissions de contaminants, particules et métaux)• Diminution de valeur des propriétés avoisinantes au site du projet et expropriation	<ul style="list-style-type: none">• Conception du projet visant à réduire l'empreinte au sol et les nuisances pour les communautés locales.• Planification de l'hébergement visant à éviter ou minimiser le navettage.• Élaboration d'un programme de compensation destiné aux propriétaires fonciers du voisinage immédiat souhaitant se relocaliser.• Reconfiguration des infrastructures pour conserver le flanc ouest sud-ouest du Mont Sorcier qui servira d'écran protecteur (bruit et poussière).
Utilisation du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Perte d'un attrait touristique pour la région• Perte du réseau de sentiers du Mont-Sorcier	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et mise en œuvre d'un plan de compensation relatif à la perte d'usages.• Relocalisation de segments de sentiers pédestres.



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Premières Nations

Aires protégées	<ul style="list-style-type: none">• Présence d'un projet de refuge biologique dans l'aire prévue du projet	<ul style="list-style-type: none">• Conception du projet visant à réduire l'empiètement sur les milieux biologiques d'intérêt.
Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none">• Risque accru d'émissions de gaz à effet de serre• Adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none">• Intégration des changements climatiques dans la conception des infrastructures afin de renforcer leur résilience.• Suivi des émissions de GES et mise en œuvre de mesures de réduction lorsque viables sur les plans technique et économique.
Économie locale et régionale	<ul style="list-style-type: none">• Opportunités de formation, d'emploi et d'affaires pour les communautés locales• Négociation d'ententes de collaboration• Effets potentiels sur le revenu des trappeurs cri dont les terrains de trappage figurent à l'aire de projet	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration de programmes de formation et de perfectionnement en collaboration avec des organismes locaux, régionaux et cris.• Mise en place de mesures favorisant l'emploi de travailleurs cri, notamment les femmes et les jeunes, et réduction des obstacles à l'embauche (ex. : recrutement d'un conseiller en emploi cri).• Élaboration d'une entente de collaboration en phase de pré-développement avec les communautés et instances autochtones concernées, avant la négociation des ententes sur les répercussions et avantages, de collaboration/partenariat, etc..



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Premières Nations

Faune	<ul style="list-style-type: none">• Perte d'habitats fauniques• Incidence possible sur les populations de castors et de caribous (boréal)	<ul style="list-style-type: none">• Encadrement des travaux en présence d'espèces en péril (p. ex. le caribou) ainsi que durant les périodes sensibles pour la faune.• Mise en œuvre de mesures compensatoires liées à la perte d'habitats fauniques.• Déploiement de programmes de suivi de la faune aviaire et terrestre.
Habitats du poisson	<ul style="list-style-type: none">• Présence de frayères et d'un sanctuaire de dorés à proximité des installations minières• Risque de contamination au mercure• Emplacement de l'effluent minier et traitement des eaux (surface, ruissellement, usées)• Vibrations liées au sautage et émissions de poussières	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un plan de gestion responsable de l'eau visant à réduire la consommation au sein de l'usine de concentration du minerai et à assurer le traitement adéquat des eaux avant leur rejet dans l'environnement.• Suivi de l'habitat du poisson durant le projet afin d'évaluer les impacts et d'appliquer, au besoin, les mesures d'atténuation appropriées.• Élaboration d'un plan de compensation, en collaboration avec les communautés autochtones concernées, afin de compenser les pertes d'habitats du poisson.



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Premières Nations

Impacts cumulatifs	<ul style="list-style-type: none">• Territoire et les aires de trappe• Ambiance sonore• Accès au territoire• Usage des terres et des ressources à des fins traditionnelles• Santé et bien-être des peuples autochtones	<ul style="list-style-type: none">• Mise sur pied de comités de travail pour identifier et réduire les impacts cumulatifs anticipés.• Identification et analyse des effets cumulatifs pour chaque composante valorisée dans le cadre de l'EIES
Participation à la démarche de consultation	<ul style="list-style-type: none">• Transparence et partage de l'information• Fatigue de consultation• Gestion des préoccupations et des plaintes• Participation des communautés crie concernées à la réalisation de l'étude d'impact• Respect des protocoles de consultation en place• Documents et outils adaptés	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des jeunes générations, en particulier des jeunes usagers du territoire, aux activités de consultation.• Élaboration d'un protocole de rémunération entre Voyager et les principaux utilisateurs du territoire concernés par les consultations.• Utilisation des données issues de projets similaires afin de réduire la fatigue liée à la répétition des activités de consultation.
Patrimoine archéologique	<ul style="list-style-type: none">• Préservation des zones à potentiel archéologique• Préservation du patrimoine archéologique, notamment des sites associés à d'anciens camps	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'activités d'information et de consultation avec des représentants de la Nation crie et de l'Institut culturel crie <i>Aanischaukamikw</i>.• Poursuite de l'analyse du potentiel archéologique dans la zone du projet.



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Premières Nations

Qualité de vie

- Équité en matière d'opportunité d'emploi et de formation
 - Hausse des cas de dépendance (alcoolisme, toxicomanie, jeux de hasard et d'argent)
 - Problématique d'accès aux services sociaux et communautaires
 - Problématique d'accès aux services de garde
 - Hausse de la circulation routière près du site minier
 - Impact potentiel du bruit et de l'effet de réverbération sur la santé humaine
 - Impact potentiel du mercure sur la santé humaine
 - Risques de défaillances des opérations minières
 - Impact potentiel des émissions de GES et de poussières sur la santé humaine
 - Risque de contamination des eaux de surface et souterraine
 - Impact potentiel sur le processus de guérison des Cris
 - Détresse psychologique liée à la perte de terres et de leurs usages
- Conception du projet visant à minimiser l'empreinte au sol et les nuisances pour les communautés locales.
 - Collaboration avec le CCSSBJ et les services de santé locaux afin d'identifier de manière proactive les enjeux et de déterminer les actions pertinentes et réalisables pour Voyager.
 - Développement de politiques et de programmes portant sur :
 - l'équité et l'inclusion en emploi ;
 - la gestion environnementale responsable ;
 - la santé et la sécurité en milieu de travail ;
 - la gestion des risques environnementaux et opérationnels ;
 - la gestion des finances personnelles ;
 - la prévention et le soutien en matière de dépendances ; et
 - la prévention des risques associés au diabète chez les travailleurs.
 - Création d'un comité conjoint chargé d'assurer le suivi des politiques, programmes et enjeux.



RÉPONSES AUX PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Premières Nations

Paysage	<ul style="list-style-type: none">• Aspect visuel du Mont Sorcier après la réalisation des travaux	<ul style="list-style-type: none">• Collaboration prévue avec les utilisateurs du territoire afin d'intégrer leurs perspectives à l'élaboration du plan de restauration du site minier.
Transport	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation des risques de collision liées à la circulation ferroviaire et routière• Proximité du tracé prévu pour le chemin de fer avec certains camps cris	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un plan de gestion du transport assorti de mesures d'atténuation.
Usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Exercice des droits de chasse, de pêche et de piégeage des Cris• Protection de l'équilibre entre le développement et la préservation du territoire• Conservation des aires de trappe, des camps et des sites traditionnels de chasse et de pêche• Pression accrue sur les ressources fauniques• Restauration du site à la fin des opérations• Maintien de l'accès au territoire et de la pratique des activités traditionnelles• Protection des voies de déplacement traditionnelles• Préservation des sites cérémoniels et spirituels• Perte potentielle d'un site à valeur spirituel (Mont Sorcier)• Préservation de la qualité des aliments traditionnels	<ul style="list-style-type: none">• Engagement à respecter les droits des peuples autochtones, dont ceux liés à l'occupation et l'utilisation du territoire, tels que les droits de chasse, de pêche et de piégeage tout en tenant compte de l'importance de la pratique de ces activités traditionnelles.• Mise en œuvre, en collaboration avec les maîtres de trappe concernés, de mesures visant à minimiser les impacts et maintenir la pratique des activités traditionnelles (p. ex. goose break, moose break).